Le plan d'action

Point d'étape sur la dynamique de la démarche et l'engagement des acteurs

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Le plan d'action

Point d'étape sur la dynamique de la démarche et l'engagement des acteurs

SOMMAIRE

« Libérer l'innovation au service des nouvelles mobilités »,
Madame Élisabeth Borne, Ministre de la Transition écologique et solidaire p.4

Partie 1 - PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE p.5

1 - FRANCE MOBILITÉS : **une démarche inédite** pour soutenir les solutions innovantes de mobilités dans tous les territoires p.6
2 - **La genèse** de FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY : des Assises nationales de la Mobilité au comité FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY p.6
3 - **Du comité** FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY **au plan d'action opérationnel** FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY p.7
4 - **Les 3 objectifs** de FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY p.8
5 - **Les 6 Axes du Plan d'action** FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY p.8
6 - FRANCE MOBILITÉS – FRENCH MOBILITY **: une stratégie de marque volontaire, innovante, ouverte, responsable** pour diffuser l'innovation au plus près des territoires et des acteurs de la mobilité p.8

Partie 2 - LES 6 AXES DU PLAN D'ACTION p.9

AXE 1
UN FACILITATEUR FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY OPÉRATIONNEL DEPUIS LE 26 SEPTEMBRE 2018 ..... p.10

L'appel à projets de solutions de nouvelles mobilités « Dérogations FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY » p.11

AXE 2
UNE PLATEFORME COLLABORATIVE POUR FACILITER LA MISE EN RELATION DES ACTEURS ET PARTAGER LES EXPERIENCES DES TERRITOIRES p.12

1 - Les 4 objectifs de la plateforme p.12
2- Les 4 rubriques de la plateforme p.13
Focus : Openlab à Saint-Mathieu-de-Treviers, Hérault, Occitanie – premier opus 2019 France Mobilités - French Mobility p.16

AXE 3
APPUI A L'INGÉNIERIE DES SOLUTIONS DE MOBILITÉ DANS LES TERRITOIRES PEU DENSES p.17

1- Pourquoi un appel à manifestation d'intérêt sur les mobilités dans les territoires peu denses p.17
2- Les cellules régionales d'appui à l'ingénierie de mobilité dans les territoires peu denses p.24

Focus : LE SITE INTERNET France Mobilités – www.francemobilites.fr p.29
1- La rubrique « France Mobilités » p.30
2- La rubrique « Plateforme » p.32
3- La rubrique « Ingénierie » p.33
4- La rubrique « S'engager » p.34
5- La rubrique « Actualités » p.36
6- Coordonnées contacts p.37

AXE 4
CRÉATION D'UNE CULTURE INNOVATION ET MOBILITÉ
Des cycles de rencontres et de formation pour porter la culture de l'innovation dans les mobilités au niveau territorial, national et international p.38

1- La mise en place du **Tour FRANCE MOBILITÉS** en 2019..... p.38
2- Un travail de recensement et de concertation a été réalisé avec les acteurs de la formation, afin de rendre leurs offres lisibles pour répondre aux besoins p.39
3- Netexplo « Smart Cities Accelerator » : un programme unique pour saisir les opportunités digitales et numériques afin de mieux vivre avec sa ville ! p.39

Focus sur le programme « SMART CITIES ACCELERATOR » p.40

AXE 5
APPROPRIATION DE L'ACHAT INNOVANT PAR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, L'ÉTAT ET LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS p.41
1- Les actions p.41
2- La Charte des 5 bonnes pratiques de l'achat innovant p.42

AXE 6
ORIENTER LES FINANCEMENTS EN SOUTIEN DE L'INNOVATION DANS LES MOBILITÉS p.43
1- Donner de la visibilité sur les aides publiques p.43
2- Mobiliser les moyens existants p.44
3- S'appuyer sur les Appels à Projets (AAP) en cours ou à venir p.44

Focus : la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) p.45
Focus : Quelques dates d'événements labellisés France Mobilités p.46

Libérer l'innovation au service des nouvelles mobilités

« Je sais combien nos territoires ont soif de nouvelles solutions, d'innovations, pour faciliter les déplacements de leurs habitants et réduire les dépendances à la voiture individuelle, tout particulièrement en milieu rural. De nombreuses solutions sont d'ores et déjà identifiées et il est fondamental que tous les acteurs de la mobilité puissent partager ces retours d'expériences et échanger sur les bonnes pratiques qui pourraient être généralisées.

C'est à la fois un enjeu sociétal et économique pour engager notre pays dans une nouvelle politique des mobilités plus efficace, plus propre et plus accessible : pour que ces transformations bénéficient au plus grand nombre, pour réduire le coût des solutions, pour construire des leaders sur ces nouveaux marchés, et améliorer le quotidien des Français.

Suite aux Assises nationales de la mobilité menées à l'automne 2017, j'ai donc souhaité que nous lancions la démarche FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY dès janvier 2018, parce que je suis convaincue que l'innovation et sa diffusion ont un rôle essentiel à jouer pour relever ce défi de la mobilité pour tous et dans tous les territoires.

Cette démarche, partenariale et collective, est conçue pour soutenir l'expérimentation et le déploiement de projets concrets répondant aux besoins de mobilité de nos concitoyens. Elle est ouverte à tous les acteurs de la mobilité : entreprises, start-ups, collectivités territoriales, incubateurs, fonds d'investissements, organismes de formation, associations...

Je vous invite à rejoindre la communauté FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY et à participer au déploiement du plan d'action. »

Madame Élisabeth BORNE,
Ministre de la Transition écologique et solidaire

1ÈRE PARTIE

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

1 / FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY : une démarche inédite pour soutenir les solutions innovantes de mobilités dans tous les territoires

Lancée en janvier 2018 à la suite des Assises Nationales de la mobilité, la démarche « FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY » a pour objectif de soutenir l'expérimentation, le développement et la diffusion dans tous les territoires de toutes les solutions innovantes permettant d'améliorer durablement la mobilité du quotidien.

Elle est ouverte à tous les acteurs concernés par les enjeux de mobilité : entreprises de mobilité, start-ups, collectivités locales, incubateurs, fonds d'investissements, organismes de formation, associations... et s'inscrit **en cohérence avec la future Loi d'Orientation des Mobilités, véritable** « boite à outils » pour les collectivités pour développer au plus près des territoires les solutions pertinentes, accessibles à tous et plus respectueuses de l'environnement et offrir des solutions alternatives à la voiture individuelle.

Le projet de **Loi d'Orientation des Mobilités,** présenté le 26 novembre 2018 et adoptée par l'Assemblée nationale le 18 juin 2019, vise à transformer le cadre législatif de la mobilité selon 4 grands chantiers :

1. **APPORTER À TOUS ET PARTOUT DES SOLUTIONS ALTERNATIVES** à la dépendance à l'usage individuel de la voiture
2. **DÉVELOPPER L'INNOVATION ET LES NOUVELLES SOLUTIONS DE MOBILITÉ** qui doivent être mises au service de tous
3. **RÉDUIRE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DES TRANSPORTS** en réussissant la transition écologique dans notre façon de se déplacer
4. **INVESTIR DAVANTAGE DANS LES INFRASTRUCTURES** qui améliorent les déplacements du quotidien

Cette démarche s'inscrit également au sein des **actions en faveur de l'innovation portées par le Gouvernement** : projet de loi Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises, French Tech, France Expérimentation, Transformation numérique de l'État, Grand Plan d'Investissement 2018-2022.

2 / La genèse de FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY : des Assises nationales de la Mobilité au comité FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY

Les Assises Nationales de la Mobilité menées à l'automne 2017 ont permis de faire émerger les grands enjeux auxquels nos politiques de mobilité sont confrontées: l'assignation à résidence dans de nombreux territoires en particulier ruraux, la nécessité de recourir à une mobilité plus propre, la digitalisation des solutions de mobilité…

En parallèle de la préparation du projet de Loi d'Orientation des Mobilités et pour en accompagner concrètement les apports, sans attendre son adoption, la **Ministre chargée des Transports a souhaité engager une dynamique de mobilisation fédérant tous les acteurs concernés par les solutions innovantes : leurs créateurs comme les territoires qui en ont besoin.**

Les acteurs de l'écosystème mobilité ont ainsi été réunis dans un comité « FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY » pour participer à l'élaboration d'un plan d'action opérationnel et concret.

En parallèle des entretiens ciblés et des travaux du comité FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY, une démarche **de consultation des participants des Assises Nationales de la Mobilité a permis de faire émerger plusieurs tendances marquantes sur la situation de l'innovation pour la mobilité en France aujourd'hui** :

- **Les verrous identifiés à l'innovation dans la mobilité sont variables selon les différents types d'acteurs** : il s'agit du financement pour 37 % des start-up, de la règlementation pour un tiers des grands groupes, des PME et des acteurs publics. Les freins à lever sont d'ordre réglementaires, administratifs, financiers, culturels ou liés à la gouvernance de la mobilité ;
- **Les répondants ont signalé être prêts à s'engager à 97 %** (observation, réactivité ou contribution active) dans la démarche de co-construction de solutions FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY. L'ensemble de ces travaux a permis de formuler des propositions d'actions (plus d'informations sur https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/french-mobility).

3/ Du comité FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY au plan d'action opérationnel FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY

Capitalisant sur cette dynamique forte, le plan d'action FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY a été initié dès le début de l'année 2018.

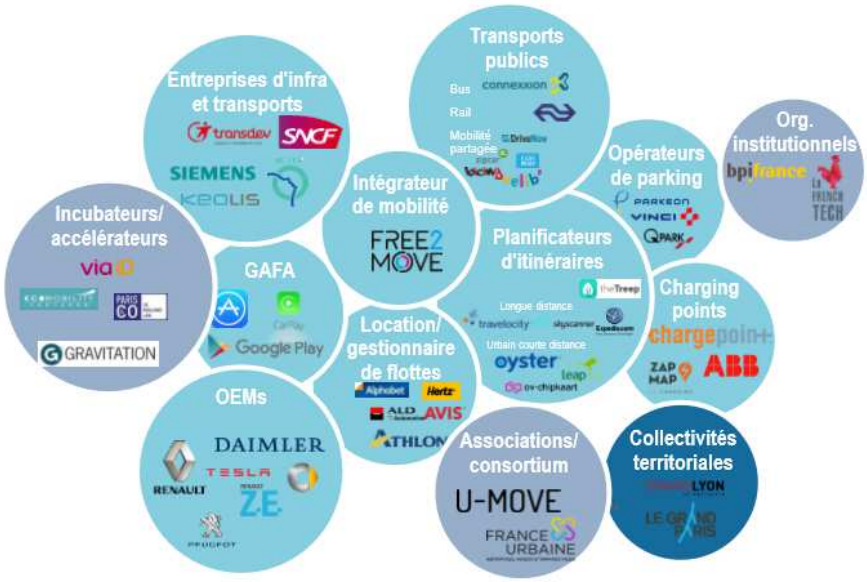

Élaboré en trois temps distincts (état des lieux des initiatives de soutien à l'innovation dans la mobilité en France - Identification des besoins des acteurs de l'écosystème de la mobilité **-** Élaboration d'un plan d'action à horizon 2 ans), il repose sur 3 objectifs et 6 actions prioritaires identifiés par la Ministre chargée des Transports. Les actions seront déployées collectivement dans les deux années à venir grâce à une gouvernance collégiale et une organisation adaptée, avec un porteur identifié par action.

4/ Les 3 objectifs de FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY

1) **Créer une communauté** d'acteurs qui jouent un rôle dans les mobilités ;
2) **Faciliter les expérimentations et le passage à plus grande échelle** des solutions innovantes de mobilité ;
3) Déployer des solutions innovantes pour tous et dans tous les territoires**, particulièrement en zones rurales et périurbaines.**

5/ Les 6 Axes du Plan d'action FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY

- **AXE 1** : La nomination d'un Facilitateur FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY
- **AXE 2** : La mise en place d'une plateforme collaborative
- **AXE 3 :** Un appui à l'ingénierie des solutions de mobilité dans les territoires peu denses
- **AXE 4** La création d'une culture commune innovation et mobilité
- **AXE 5** L'appropriation de l'achat innovant
- **AXE 6** L'orientation des financements en soutien de l'innovation dans les mobilités

6/ FRANCE MOBILITÉS – FRENCH MOBILITY : une stratégie de marque volontaire, innovante, ouverte, responsable pour diffuser l'innovation au plus près des territoires et des acteurs de la mobilité

Le plan d'action répond à un double enjeu : à la fois fédérer les acteurs français de la mobilité et déployer des solutions au plus près des besoins des territoires. Sa dénomination, son identité graphique ainsi que sa stratégie de labellisation et de partenariat évoluent pour devenir à compter de ce jour **FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY.** Cette double dénomination vise à rendre la marque facilement appropriable aussi bien par l'écosystème de l'innovation, internationalisé, que par les territoires partout en France.

Labellisé par

Partenaire de

2DE PARTIE

LES 6 AXES DU PLAN D'ACTION

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

AXE 1

UN FACILITATEUR FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY OPÉRATIONNEL DEPUIS LE 26 SEPTEMBRE 2018

Pourquoi un facilitateur ?

Parmi les six actions du plan, le besoin d'un « Facilitateur », point d'entrée unique au sein du ministère a été identifié par tous lors des Assises, pour favoriser le potentiel d'innovation dans le monde des mobilités.

L'objectif du « Facilitateur », adossé à une plateforme collaborative de recensement des expérimentations et de mise en relation, est de connecter des mondes encore trop souvent éloignés (start-ups, administrations, collectivités, entrepreneurs, opérateurs...), de faciliter le parcours des porteurs de projets innovants dans les administrations, de les orienter vers les bons interlocuteurs, de les accompagner pour lever d'éventuels verrous juridiques et d'animer la communauté de l'innovation. L'objectif est de favoriser le déploiement de nouvelles mobilités performantes, qu'elles soient sociétales, numériques ou technologiques au bénéfice premier des usagers et clients de la mobilité.

Le facilitateur FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY est pleinement opérationnel depuis le 26 septembre 2018 : facilitateur@frenchmobility.fr 01.40.81.87.79

Depuis le 26 septembre 2018, **le facilitateur a permis d'accompagner ou d'orienter plus d'une centaine de porteurs de projets**. Depuis les débats parlementaires sur le projet de Loi d'Orientation des Mobilités, il répond essentiellement aux questions relatives à l'innovation et aux nouvelles mobilités contenues dans la future loi. Il assure en moyenne 3 rendez-vous physiques par semaine ainsi qu'une permanence téléphonique quotidienne et il a lancé l'appel à projet de solutions de nouvelles mobilités **« Dérogations FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY »,** clos le 14 décembre 2018**.**

L'appel à projets de solutions de nouvelles mobilités « Dérogations FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY »

Un appel à projets de solutions de nouvelles mobilités « Dérogations FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY, première vague » a été lancé le 26 septembre 2018, pour identifier des projets requérant des dérogations de niveau législatif, réglementaire, ou soulevant des questions d'application de la réglementation Il fait suite à un premier appel à projets inscrit dans la démarche France expérimentation, portée par la Direction Interministérielle pour la Transformation Publique (DITP) et s'est clos le 14 décembre dernier.

46 dossiers ont été déposés et ont été instruits.

Les principales thématiques : covoiturage, transport de colis, logistique urbaine, nouveaux véhicules électriques et autres engins de déplacements électriques, véhicules autonomes…

Les cas de dérogations législatives suffisamment matures de cet appel à projets ont été traités dans le cadre du projet de loi d'orientation des mobilités.

Le dispositif s'est adressé aux initiateurs, porteurs et expérimentateurs (personnes morales ou physiques) d'un projet innovant dont le développement est freiné ou entravé par certaines dispositions réglementaires mais aussi parfois législatives.

Il a également offert la possibilité aux acteurs d'exprimer leurs besoins d'adaptation des procédures administratives auprès du « Facilitateur ».

Pour mémoire : le cahier des charges de l'AAP est à retrouver sur le site du Ministère de la Transition écologique et solidaire à l'adresse :

https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/french-mobility#e2

AXE 2

UNE PLATEFORME COLLABORATIVE POUR FACILITER LA MISE EN RELATION DES ACTEURS ET PARTAGER LES EXPÉRIENCES DES TERRITOIRES

1 - Les 4 objectifs de la plateforme

- Partager **des expériences**, avec des exemples de projets en cours ou réussis ;

- Répondre à la diversité des besoins et identifier des solutions pour les territoires, en permettant de découvrir des solutions de mobilité proposées par les acteurs économiques et associatifs ;

- Favoriser le déploiement de solutions innovantes, en mettant en relation les collectivités avec des acteurs de la mobilité proposant des solutions, qu'il s'agisse d'entreprises ou d'acteurs associatifs ;

- Accélérer la mise en œuvre d'expérimentations, en facilitant le passage à l'échelle des projets prometteurs et le développement de solutions de mobilité innovantes.

La plateforme collaborative FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY s'adresse **aux collectivités** cherchant à innover, expérimenter ou implémenter un projet de mobilité, ou bien ayant des réalisations et retours d'expériences à partager.
Elle s'adresse également à l'ensemble des **acteurs économiques** (startups, entreprises, opérateurs, groupements…) **ou associatifs** proposant des solutions de mobilité innovante et durable.

La **valeur ajoutée** de la plateforme collaborative est :
- Pour l'ensemble des acteurs économiques et associatifs : une visibilité, une recherche de partenaires et des terrains d'expérimentation facilitée ;

- Pour les territoires : la découverte de nouvelles solutions, une vitrine pour ses propres initiatives, la recherche d'expériences réalisées sur d'autres territoires et des mises en relation ;

- Pour tous les bénéficiaires : l'accès à des ressources pour faciliter l'innovation et l'expérimentation.

La plateforme collaborative est développée de manière itérative avec l'ensemble des bénéficiaires, briques par briques, et en articulation avec l'ensemble des lignes d'actions du plan d'action FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY.

Cinq mois après son lancement, la plateforme atteint sa première vitesse de croisière, avec près de **550 contributions**, constituant une première masse critique de données « solutions de mobilité » et « retour d'expériences » **grâce aux concours de tous les partenaires et collectivités**.

L'objectif est d'accroitre la vitesse de croisière avec un travail en continue réalisé : référencement de solutions de mobilité portées par les entreprises, startups, référencement des REX collectivités, etc. **Pour cela, chacun des acteurs de la mobilité est invité à valoriser ses solutions de mobilité et/ou ses projets et retours d'expériences. Rendez-vous sur les formulaires de référencement en ligne :** https://www.francemobilites.fr/campagne-referencement

La plateforme collaborative est ouverte et accessible depuis le 24 janvier 2019, à l'adresse suivante : https://www.francemobilites.fr/plateforme-france-mobilites . Les fonctionnalités de la plateforme sont développées au fur et à mesure en fonction des retours utilisateurs et en mode itératif brique par brique.

2 – Les 4 rubriques de la plateforme

1) **Une entrée « thématiques »** qui permet d'apprécier, apprendre ou connaitre rapidement les innovations dans les champs de la mobilité

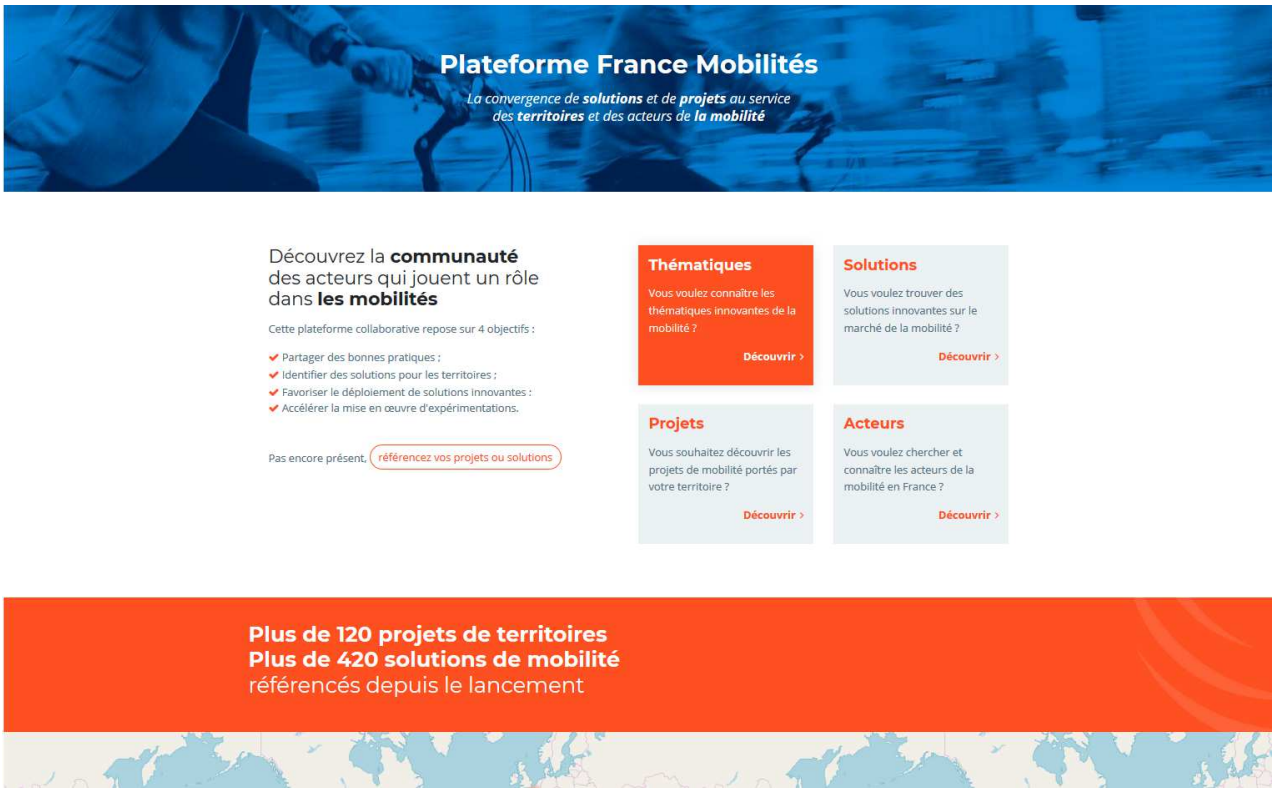

2) **Une entrée « place de marché** » présentant l'ensemble des solutions de mobilité proposés par les acteurs économiques, associatifs ou collectivités (en régie). **Depuis le lancement, ce sont 475 solutions proposées et accessibles à tous les partenaires.**

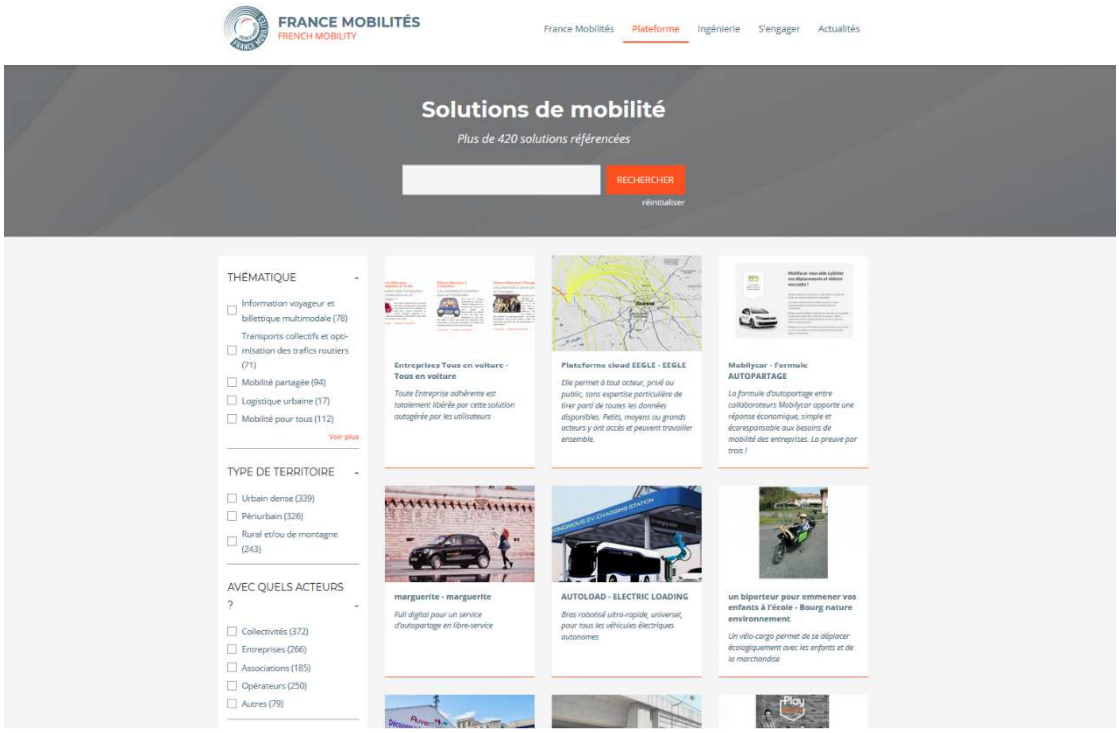

3) **Une entrée « projets** » mettant en visibilité les projets et les retours d'expériences des collectivités sur les mobilités innovantes. L'objectif étant de pouvoir non seulement avoir un aperçu des projets et retours d'expériences, mais aussi d'être mis en contact pour en savoir plus. **Depuis le lancement, ce sont 175 projets et retours d'expériences de collectivités proposées et accessibles à tous les partenaires.**

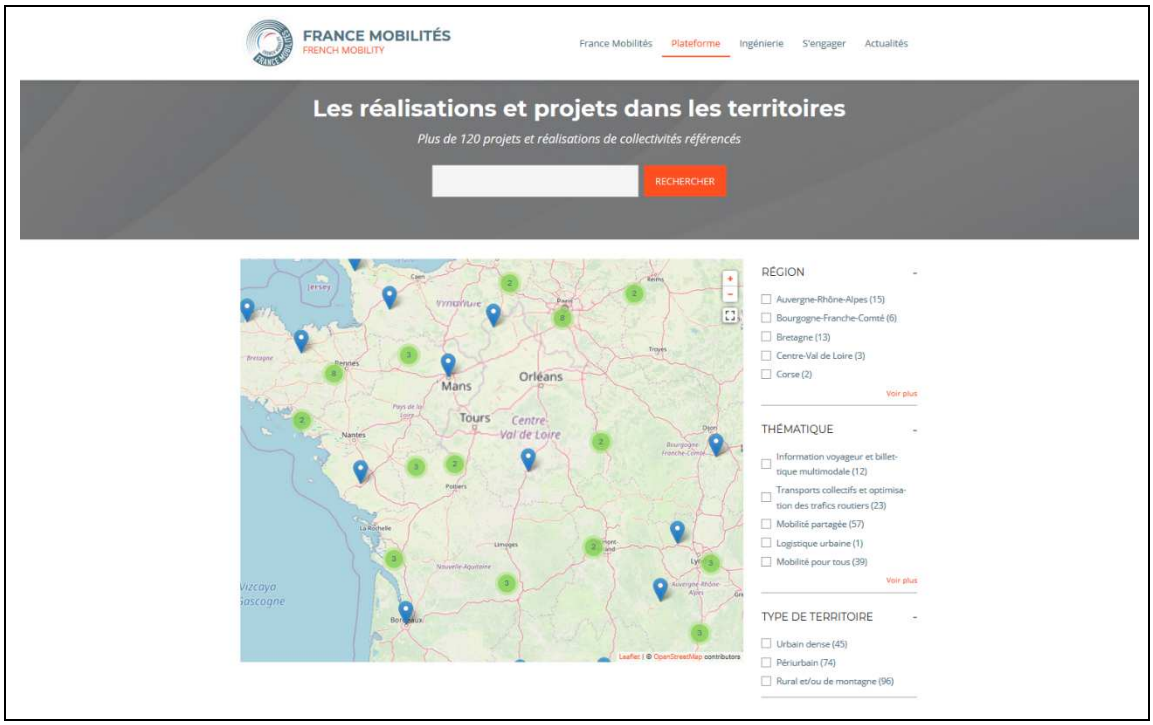

4) **Une entrée « Campagne de référencement** » des solutions de mobilité et des retours d'expériences est ouverte et opérationnelle. Chacun des bénéficiaires est invité à contribuer directement sur le site ou via questionnaires (disponible également sur le site).

FOCUS : L'OPENLAB A SAINT-MATHIEU-DE-TREVIERS, HERAULT, OCCITANIE – PREMIER OPUS 2019 FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY

Le 9 janvier 2019, en région Occitanie, les présidents et vice-présidents de la communauté de communes Grand Pic Saint-Loup ont accueilli près de **65 acteurs de collectivités (élus et techniciens) pour co-construire des actions de la démarche FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY**.

La participation très active des collectivités confirme la dynamique de la démarche FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY. **La plateforme est notamment très attendue** pour avoir un accès à de nombreuses sources d'informations permettant **la mise en relation des acteurs de la mobilité, favorisant l'innovation, faisant les liens avec les outils nécessaires à la mise en œuvre d'actions ou d'expérimentation** (outils de commande publique, de financements, juridique et réglementaires, moissonnage d'appel à projets…).

En complément de la plateforme, les collectivités confirment aussi **la nécessité d'une dynamique facilitant les échanges d'informations et de bonnes pratiques, d'accompagnement et d'ingénierie territoriale**. Cet Openlab a permis de soutenir une dynamique locale en ouvrant des perspectives dès le début de l'année 2019 pour la mise en œuvre d'actions d'accompagnement en ingénierie territoriale FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY, pilotés par le Cerema, et en partenariat notamment avec la région Occitanie, les services locaux de l'État (DREAL, DDT), l'Ademe et la Caisse des dépôts.

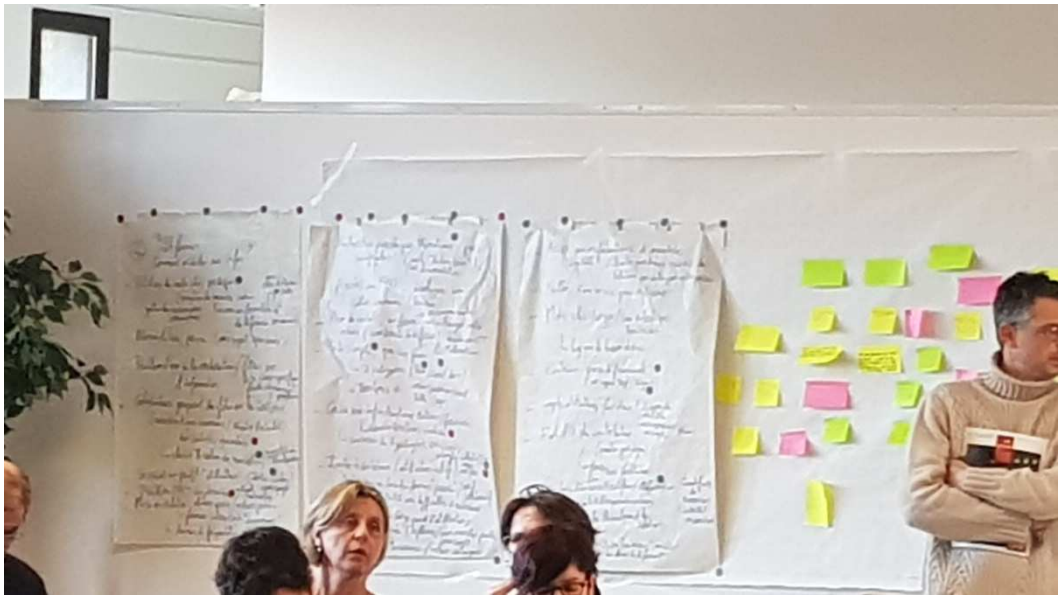

Séance d'ecodesign lors du 1er openlab en Occitanie

AXE 3
APPUI A L'INGÉNIERIE DES SOLUTIONS DE MOBILITÉ DANS LES TERRITOIRES PEU DENSES

Les nouvelles solutions de mobilité sont souvent mal connues et peinent à se développer, notamment faute d'accompagnement dont les plus « petites » collectivités peuvent avoir besoin. La mise en place de ces services innovants soulève un certain nombre de questions : quels sont les principaux besoins de déplacements et quel public concernent-ils ? Quelles sont les solutions possibles et quelles entreprises sont capables de les déployer ? Quels sont les coûts des différentes solutions et les modes de dévolution ? Quels sont les écueils à éviter et les facteurs de réussite ?

C'est pour faire face à ces défis que la démarche « FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY » intègre une mesure de soutien à l'ingénierie des collectivités avec deux axes de travail proposés :

1) Un appel à manifestation d'intérêt **« France Mobilités - Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables »** (TENMOD) portée par l'Ademe, le Cerema et plusieurs partenaires des services déconcentrés de l'État
2) La mise en place de cellules régionales d'appui à l'ingénierie de mobilité dans les territoires peu denses

1- Pourquoi un appel à manifestation d'intérêt sur les mobilités dans les territoires peu denses ?

L'usage du véhicule automobile personnel reste très largement dominant dans l'ensemble de la population, et davantage encore dans les zones les moins denses du territoire. Le taux d'équipement en véhicule atteint 99% dans les communes rurales. Il diminue légèrement dans les agglomérations plus densément peuplées (89% dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants hors agglomération parisienne), mais ne parait chuter réellement que dans le cœur des grandes aires urbaines (69% dans les villes-centres des métropoles, 54% à Paris). La dynamique globale de remise en cause du véhicule personnel au profit de formes de mobilité alternatives n'apparait pas de manière évidente et tout particulièrement dans les territoires les moins denses.

L'Appel à Manifestation d'Intérêt **« France Mobilités - Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables »** s'inscrit dans une démarche globale favorisant la mise en œuvre par les territoires de projets de **mobilités quotidiennes**, **durables**, **pour tous**, innovantes sur le plan technique et/ou sociétal et/ou de la gouvernance du point de vue des projets déjà développés sur le territoire, répondant à un **besoin local**. Les réponses des **territoires peu denses, ruraux et de montagne** ont fait l'objet d'une attention particulière.

Cet appel à manifestation d'intérêt a été mené pour la première fois en 2018 avec deux relevés. Chacun des lauréats bénéficie d'une mise en visibilité et de partage avec l'ensemble des partenaires et de l'écosystème France Mobilités, bénéficient des soutiens proposés par le plan d'action France Mobilités (notamment le soutien en ingénierie territoriale) et un soutien financier (d'un montant maximal de 100 000€, dans la limite d'un soutien de l'État à hauteur maximale de 50 % des coûts éligibles).

Les thèmes abordés

- Assurer une mobilité pour tous dans tous les territoires, permettant à tous de se déplacer pour ses besoins quotidiens ;
- Accélérer le développement de la mobilité partagée ;
- Favoriser les mobilités actives et leur déploiement pour des usages innovants ;
- Optimiser la gestion de l'espace public pour les flux de personnes et de marchandises ;
- Permettre une mobilité plus propre, plus économe et réduisant les nuisances sonores ;
- Améliorer la logistique des derniers kilomètres en tenant compte des contraintes liées à l'ensemble de la chaîne logistique;
- Optimiser les mobilités des employeurs : communiquer, éduquer, sensibiliser, encourager ;
- Déploiement de solutions de non mobilité en réfléchissant notamment à des actions relatives à l'organisation du travail et à l'aménagement du territoire ;
- Agir sur les outils de planification de la mobilité
- Permettre l'accessibilité à tous les publics.

Les critères retenus dans la sélection des lauréats

- Lien avec la problématique de mobilité locale (cohérence avec les spécificités et ambitions locales répondant aux enjeux et besoins des populations) ;
- Ambition technique, technologique (applications numériques…) et organisationnelle
- Intérêt et mobilisation du territoire : implication d'élus, ressources humaines et moyens mobilisés, méthodologie d'implication des acteurs du territoire, solidité et qualité de la gouvernance, … ;
- Pertinence de l'échelle territoriale proposée et cohérence avec les spécificités du territoire ;
- Bénéfices attendus en termes de transition écologique et solidaire ;
- Potentiel de réplicabilité ;
- Organisation du suivi de l'expérimentation et mise en lien potentielle avec d'autres ;

Deux relevés en 2018, conduisant à près de 90 territoires candidats, dont une cinquantaine de lauréats

Premier relevé 2018	Deuxième relevé 2018
Une cinquantaine de projets ont été déposés dont la moitié ont été soutenus : 49 dossiers reçus, 26 retenus et 4 supplémentaires qui ont été soutenus via d'autres mécanismes de financement de l'Ademe. Parmi l'ensemble des dossiers déposés, une grande diversité de thématiques reprenant des objectifs tels que : mobilités partagée, inclusive, durable, autonome, active, nouvelle, logistique, connectée etc.	**Une cinquantaine de projets ont également été déposés,** révélant ainsi une dynamique tout aussi importante mais surtout plus uniforme à l'échelle du territoire national. 27 dossiers sont retenus. Il permet à certains dossiers soumis lors du premier de gagner en maturité, des dossiers de candidature ayant pu être identifiés et accompagnés par les communautés de travail locales afin d'enrichir la solution proposée. Par ailleurs, les thématiques abordées sont diverses et de nouveaux sujets sont plus présents, en particulier concernant la mobilité inclusive.

Le nombre de candidatures et de lauréats révèle une belle illustration du vivier d'initiatives portées par les territoires, **résultat d'une collaboration forte née dans plusieurs communautés de travail**. L'appel à manifestation d'intérêt a permis, dans plusieurs cas de figures, une rencontre entre le besoin, les cas d'usages exprimés par le territoire et les offreurs de solutions. Il **a permis de créer une dynamique très forte et très positive**, avec les communautés de travail régionales faisant se rencontrer, autour des services de l'Etat et du Cerema, les offreurs de solutions et les collectivités.

Cartes des 53 dossiers lauréats de 2018

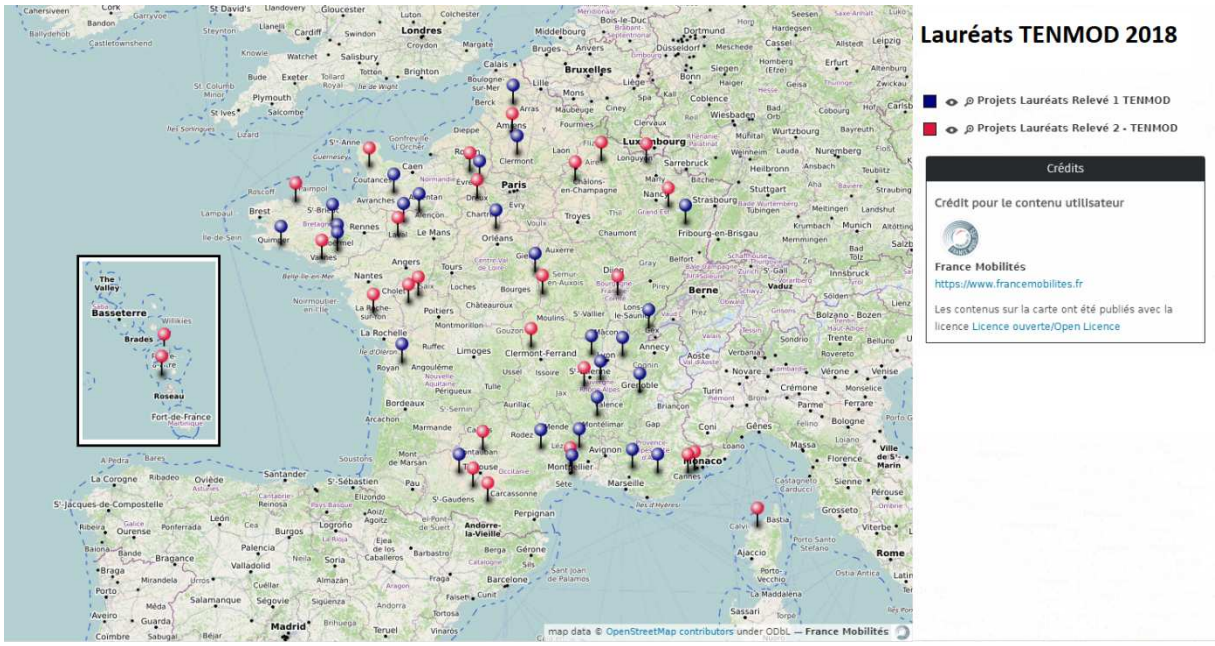

Descriptif des projets lauréats TENMOD 2018 (1er et 2ème relevés)

PREMIER RELEVE		
Porteur	**Acronyme**	**Intitulé**
Auvergne Rhône-Alpes		
CA Privas Centre Ardèche	Autopartage	Autopartage en ardèche : autopartage solidaire en milieu rural : intergénérationnel / soignants-soignés / agriculteurs…
Syndicat Mixte du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain	BMP'01	Bouquet de mobilité partagées
CA Communauté Ouest Rhodanien	COR	Optimiser l'articulation du service de covoiturage local de la COR avec l'offre de transport du territoire en développant des interactions avec la carte de transport de la Région Auvergne Rhône Alpes
Departement de l'Isere	Libravoo	Impact de mesures d'incitations de type « gamification » dans le développement d'itinéraires (de « lignes ») de covoiturage en milieu peu dense
Parc Naturel Régional du Pilat	PilatPartagAuto	Pilat Autopartage
Bourgogne Franche Comté		
Parc Naturel Régional du Haut-Jura	BoMAT Haut-Jura	Un bouquet de mobilités alternatives pour tous dans le Haut-Jura
CC Loire Vignobles et Nohain	MD-CCLVN	Inventons une mobilité durable pour les territoires ruraux
Bretagne		
Commune de Le Mené	ABVM	Aller,Bouger,Voyager…dans le Mené
CA Concarneau Cornouaille Agglomération	COVOIT LOCAL	Covoiturage de proximité
CC de l'Oust à Brocéliande	Mobil'Cité	Mobil'Cité : Mobilités citoyennes et rurales
CC Ploërmel Communauté	MOBILITEPOURTOUS	Ploërmel Communauté : faire évoluer les comportements par un choix de mobilité pour tous
Centre Val de Loire		
CC Coeur de Beauce	C.B.M	Coeur de Beauce Mobility
Grand Est		
CA de Saint-Dié-des-Vosges	PUM2A	P.U.M.2.A : Pour Une Mobilité Active et Alternative Territoire en transition vers plus de mobilités actives
Hauts de France		
PETR Ternois 7 Vallées	Plateforme	Plateforme de mobilité du PETR Ternois 7 Vallées
CC du Plateau Picard	RIALTO	Réseau Inclusif d'Alternatif au Transport dans l'Oise
Normandie		
Commune de Vire Normandie	2MB	Maison des mobilités du Bocage
CA Seine Normandie Agglomération	MISMA	Mise en Œuvre d'un Système Modulaire Automatisé de transport en commun routier inclusif au quotidien
Nouvelle Aquitaine		
CA de Saintes	SALDK	Solution Alternative de Logistique du Dernier Kilomètre
Occitanie		
Syndicat Mixte des Transports du Bassin d'Ales	CVPAC	Co-voiturage public d'Alès-en-Cévennes (navette électrique automatique)

Parc Naturel Régional des Grands Causses	MOBEDIS	MOBilitEs Durables et Innovantes en Sud Aveyron
PETR - Pays Portes de Gascogne	MOBILIBRE	Promouvoir une multi-modalité des transports en milieu rural
Département de l'Hérault	PMHI	Pack Mobilité Hérault Inclusive
Provence Alpes Côte d'Azur		
CC Lacs et Gorges du Verdon	Mobilité Rurale	Des mobilités durables pour préserver les atouts de la ruralité Mobilités et ruralité : « M&R »
CC Communauté Territoriale Sud Luberon	PLE DGE	Partage Libre de vos Excursions / des Déplacements Gagnants pour l'Environnement
Pays de la Loire		
GAL Pays Haute Mayenne	Bougeons Mieux	Bougeons mieux en Haute Mayenne
CC du Mont des Avaloirs	TAB	Tous à bicyclette!

DEUXIEME RELEVE			
Région	**Porteur**	**Acronyme**	**Intitulé**
Auvergne Rhône-Alpes			
PETR Jeune Loire		CARRUCA	Offre de services à destination des personnes âgées, des publics éloignés de l'emploi, des jeunes et des salariés des ZA du territoire
Ville de Saint Gervais d'Auvergne		COVOITURAGE SANTE SOLIDAIRE	Covoiturage santé solidaire accessible financièrement, géographiquement et techniquement aux personnes en situation de précarité vivant en milieu rural.
Bourgogne Franche Comté			
CC des Rives de Saône		Bougeons autrement	Création d'une "maison des mobilités et du vélo"
CA de Nevers		NAVONA	Service de navette autonome sur voie ouverte
Bretagne			
Syndicat Départemental d'Energies du Morbihan		Golfe Nav'Elec	Etude de faisabilité du développement de la navigation électrique dans le Golfe du Morbihan
Ville de Ploumilliau + CCI 35		PMH	Offre de services répondant aux priorités de la vie quotidienne des séniors
Centre Val de Loire			
Ville de Dreux		MDP - e hubs	Mise en place d'une offre de transport électrique et connectée
Corse			
PETR du Pays de Balagne		Nave Nostrum	Navettes maritimes, sur 3 territoires de la côte ouest de la Corse, comme mode de transport collectif
Grand Est			
CC Cœur du Pays-Haut		MVCPH	Autopartage de véhicules électriques et hydrogènes en milieu rural
CC de la Grande Vallée de la Marne		MAISONMOBCHAMP	« Maison des mobilités en Champagne »
CC de l'Argonne Ardennaise (2C2A)		MOBIL ARGONNE	Bouquet de solutions de mobilités
PETR du Lunevillois		Mobilis	Bouquet de solutions de mobilités
Guadeloupe			
CA Nord Grande Terre		MOBILE 'N' GT	Information des voyageurs sur les solutions existantes et accompagnement à l'émergence de nouveaux services liés à la mobilité électrique

La Désirade, Commune de Terre-de-Haut, Terre-de-Bas	MOB'ILES	Faire des îles du sud de la Guadeloupe des territoires pilotes dans le déploiement de la mobilité 100 % électrique
Hauts de France		
Pôle métropolitain du Grand Amiénois	PMRuCC2SO	Plan de mobilité rurale visant à promouvoir et faire expérimenter les mobilités alternatives à l'autosolisme
Normandie		
CA Seine Eure	S'coolbus	Ramassage scolaire à destination des enfants des écoles primaires par vélobus à assistance électrique
CC Côte Ouest Centre Manche	PLM Mobilité Rurale	Plateforme de mobilité rurale visant à accompagner les usagers pour "savoir bouger" et "pouvoir bouger"
Nouvelle Aquitaine		
Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais	Mobil'isés	Mobilité durable et inclusive basée sur des principes de co-construction et de participation des publics
Communauté de communes du Thouarsais	T-Mob79	Plateforme pour une mobilité inclusive et durable
Occitanie		
CC Grand Pic Saint Loup	PNU	Développement de "Pôles Nouveaux Usages" (PNU) centralisant différentes offres de mobilités pour dynamiser les bourgs-centres
PETR Pays Midi Quercy	Mobi Quercy	Mise en place d'une conciergerie de mobilité rurale
PETR Pays Sud Toulousain	MALTEV	Animation territoriale et bouquet de services de mobilité inclusive et alternatifs à l'autosolisme
Syndicat SCOT de la Vallée Ariège	AOM SCOT VA	Réinventer la gouvernance dans les territoires ruraux et la possibilité de création d'une AOM unique en territoire peu dense
Provence Alpes Côte d'Azur		
CA Sophia Antipolis	PMH DTP	Pack mobilité habitant à destination des séniors
Conseil Départemental 06	COVOITURAGE06	Améliorer la connaissance et le développement du covoiturage
Pays de la Loire		
Conseil Départemental de la Mayenne	MMD	Solutions de mobilité du public en insertion sociale et professionnelle en s'appuyant sur la plateforme de la mobilité existante
SyDEV	MOB'ILE'YON	Nouveaux services de mobilité autour de la voiture

Toutes les thématiques de la mobilité sont appréciées et portées par les lauréats. Les tendances sont celles que nous connaissons dans la multiplication des palettes de services de la mobilité, avec un triple focus sur les mobilités partagées, les mobilités actives (dont le vélo) et les mobilités inclusives.
Somme toute, il serait très réducteur d'en rester là, car les enjeux et les problématiques de mobilité du quotidien sur les territoires sont très diverses. Et d'autre part, les réponses possibles ne se résument pas strictement dans les grandes tendances.
Dit autrement, à un enjeu, il n'y a pas la tendance du moment en termes de solution de mobilité, mais plutôt un bouquet de services et solutions qui se met en œuvre. Le bouquet de services et de solutions est bien plus efficace en ce sens qu'il a un effet de levier plus important pour amener des réponses concrètes aux enjeux de mobilité des territoires. Les grandes tendances ne sont qu'une partie du bouquet des solutions mises en œuvre par les territoires.

Pour plus d'informations sur les projets lauréats : https://www.francemobilites.fr/cartographie-laureats-appels-projets-et-appels-manifestation-interets-mobilites

La suite à donner à cette opération dans les territoires peu denses ?

L'appel à manifestation d'intérêt est reconduit en 2019 avec également deux relevés en perspective. Ce nouvel appel poursuit les dynamiques locales engagées précédemment et s'adresse désormais également aux territoires périurbains afin d'améliorer la continuité territoriale des mobilités avec les grands pôles urbains et les bassins d'emplois. Il est structuré selon les trois axes suivants :

- Le premier axe vise des expérimentations innovantes de mobilité durable dans les zones peu denses.
- Le deuxième axe propose de pallier les besoins de mobilité des habitants des zones périurbaines dans une logique de continuité territoriale.
- Enfin, le dernier axe est destiné à mettre en relation, au travers un accompagnement dédié, les offreurs de solutions et les territoires bénéficiant de cellules régionales d'appui déjà opérationnelles (cf. description précédente du plan d'actions) et rencontrant des problématiques de mobilité singulières.

L'Appel à Manifestation d'Intérêt vise ainsi à répondre à des objectifs de réduction de la vulnérabilité économique des ménages, de maintien des liens sociaux et d'accès aux services, d'aménagement de l'espace public pour les modes actifs, de développement des usages partagés de la voiture et enfin de coordination des politiques de mobilité avec des politiques publiques d'aménagement du territoire et de développement économique.

Pour plus d'information : https://appelsaprojets.ademe.fr/aap/France%20Mobilit%C3%A9s2019-56

2- Les cellules régionales d'appui à l'ingénierie de mobilité dans les territoires peu denses

Le Cerema et la Banque des Territoires, avec le soutien de l'Ademe, s'organisent pour mettre en place en 2019, en lien avec les partenaires locaux et les services de l'État, des **cellules régionales d'appui à l'ingénierie de mobilité** dans les territoires peu denses. **Elles s'adressent en particulier :**

- **Aux collectivités territoriales** : intercommunalités et groupements de collectivités (parcs naturels régionaux, pôles d'équilibre territorial et rural, autorités organisatrices des transports, syndicats mixtes, etc) qui ont besoin d'un appui en ingénierie technique, financière ou administrative, pour innover en faveur de la mobilité dans leurs territoires peu denses.
- **Aux entreprises, start-up et associations** qui développent des solutions innovantes, qui pourront prendre une part active dans l'animation des évènements organisés par les cellules régionales tels que les forums régionaux de la mobilité rurale et périurbaine, et ainsi présenter leurs solutions aux collectivités.

Les cellules régionales d'appui s'organisent pour soutenir l'ingénierie des collectivités qui souhaitent développer des projets de mobilité innovants dans les territoires peu denses (territoires ruraux ou périurbains, villes petites et moyennes).

Ces cellules ont pour mission d'aider à l'émergence des projets, en apportant du conseil directement aux collectivités, mais aussi en capitalisant les bonnes pratiques, en mettant en relation les acteurs et en partageant les retours d'expériences.

Les missions de ces cellules régionales d'appui, s'organiseront selon trois axes majeurs :

1. **Animer l'écosystème des acteurs régionaux de la mobilité innovante au sein d'un réseau unique** : collectivités, petites et moyennes entreprises, start-up, services de l'État et ses établissements publics, tissus associatif, etc. L'objectif est de favoriser la mise en relation et le partage d'expérience à l'échelle régionale en organisant un forum annuel régional de la mobilité innovante en territoires peu denses, des ateliers de travail à l'échelle des bassins de mobilité, la mise en ligne de questions/réponses, etc.
2. **Aider la réalisation des projets sous l'angle technique, administratif et financier**. Le Cerema mettra notamment du temps d'ingénierie à disposition des intercommunalités et des acteurs locaux qui souhaitent se lancer dans une démarche, pour les aider à amorcer leur réflexion. La Banque des Territoires et l'Ademe apporteront leur conseil et leur appui en matière d'ingénierie financière. L'Ademe apporte par ailleurs déjà un soutien financier important aux projets innovants, à travers son appel à projets « FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY - Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables ».
3. **Capitaliser et recenser** les études réalisées sur le territoire, les retours d'expériences, les contacts utiles, les bonnes initiatives, etc.

Dès le printemps 2019, un très fort dynamisme régional

Le Cerema, la Banque des Territoires, l'Ademe, l'État et tous les partenaires locaux intéressés, se mobilisent pour que ce dispositif soit opérationnel rapidement et qu'il puisse rapidement se déployer dans les régions.

Aujourd'hui, près de la moitié des régions ont déjà activités la cellule d'appui avec des feuilles de routes à la carte des territoires et apportant des réponses concrète aux sollicitations.

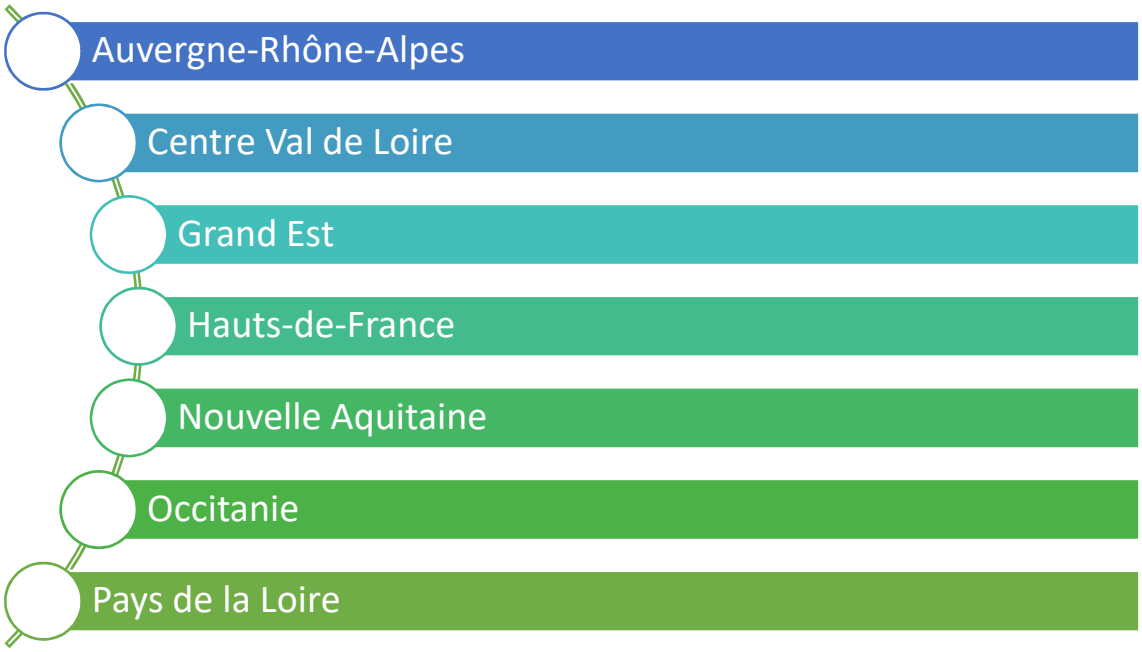

Une rubrique dédiée sur le site internet France Mobilités

Les cellules d'appui en ingénierie territoriale ont une rubrique dédiée
https://www.francemobilites.fr/ingenierie

Pour chacune des régions, une page dédiée est créée et activée en même temps que la cellule est opérationnelle avec les partenaires locaux : https://www.francemobilites.fr/regions

On y trouvera notamment :

- les actualités en région sur la mobilité et sur les événements France Mobilités
- les données et ressources documentaires régionales sur la mobilité
- les guides et méthodes pouvant aider les collectivités et les acteurs locaux
- l'offre de service proposée par la cellule régionale avec la possibilité de prise de contact mail

Le plan d'action

Point d'étape sur la dynamique de la démarche et l'engagement des acteurs

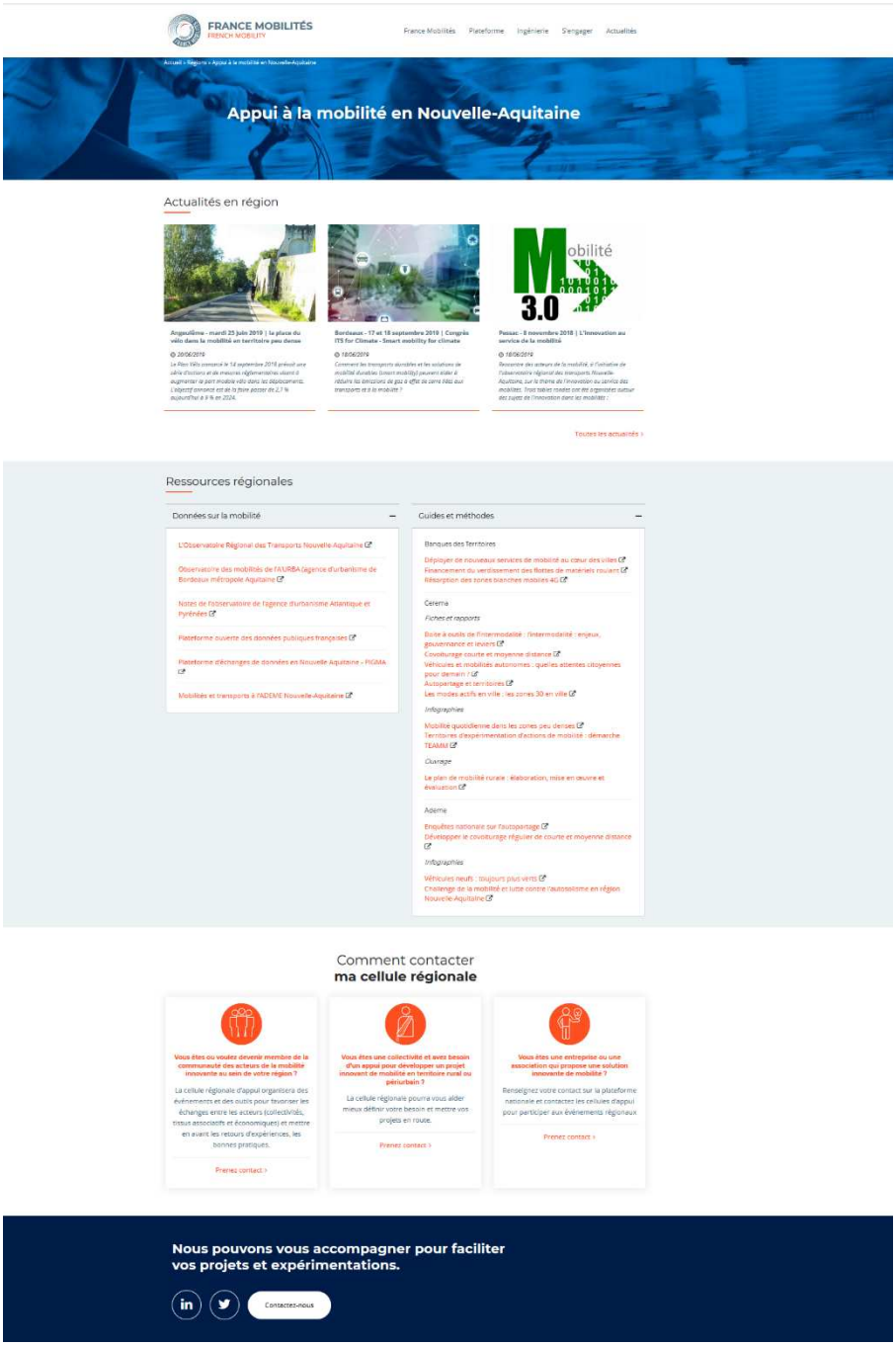

Au-delà de la rubrique dédiée, la plateforme collaborative et l'ensemble des outils France Mobilités mise à disposition au fur et à mesure de leur déploiement sont à l'usage des cellules d'appui en ingénierie territoriale.

Des correspondants et une adresse mail par région

Une adresse mail de contact est déjà mise en place pour
- co-construire le dispositif, afin qu'il réponde aux attentes des territoires.
- recueillir les attentes et les observations des collectivités intéressées par la démarche
- être le point d'entrée unique par région pour toutes les sollicitations

Pour une région donnée, l'adresse mail est du type [nomdelaregion]@francemobilites.fr
Une adresse nationale est également disponible pour toutes sollicitations ne relevant pas exclusivement d'une région donnée : ingenierie@francemobilites.fr

Dans chacune des régions, des correspondants locaux du Cerema, de la Banque des Territoires et de l'Ademe sont identifiés dans chaque région. Ils bâtissent les partenariats locaux, écoutent les attentes des collectivités et leur apportent des réponses ou propositions au regard des sollicitations.

Les principaux événements phares

Plusieurs évènements phares seront également organisés au courant de l'année 2019 au sein des régions ayant mis en œuvre les cellules d'appui.

Exemple d'événement phare :
La première rencontre régionale France Mobilités a eu lieu mardi 18 juin à Saint-Flour (Cantal).
Plus de 120 personnes étaient rassemblées pour échanger sur les enjeux de mobilité en territoires peu denses, partager des retours d'expérience et découvrir des solutions de mobilité innovantes.

Plusieurs temps forts ont rythmé cette journée, avec notamment :
- une table-ronde pour identifier les enjeux de mobilité en territoires peu denses et présenter les dispositifs de financement et d'accompagnement des territoires,
- des retours d'expériences de territoires engagés en faveur de la mobilité rurale durable,
- des rencontres avec les porteurs de solutions de mobilité venus présentés leurs innovations.

*En savoir plus : retrouvez ici toutes les présentations et un retour plus détaillé de la journée

FOCUS : LE SITE INTERNET France Mobilités – www.francemobilites.fr

Le site internet France Mobilités est ouvert et accessible depuis le 24 janvier 2019, à l'adresse suivante : www.francemobilites.fr

Il a pour objectif d'être le vecteur de communication de la démarche France Mobilités, avec la mise à disposition de l'ensemble des actions et des informations relatives au plan d'actions en cours de développement (**https://www.francemobilites.fr/demarche/plan-action**).

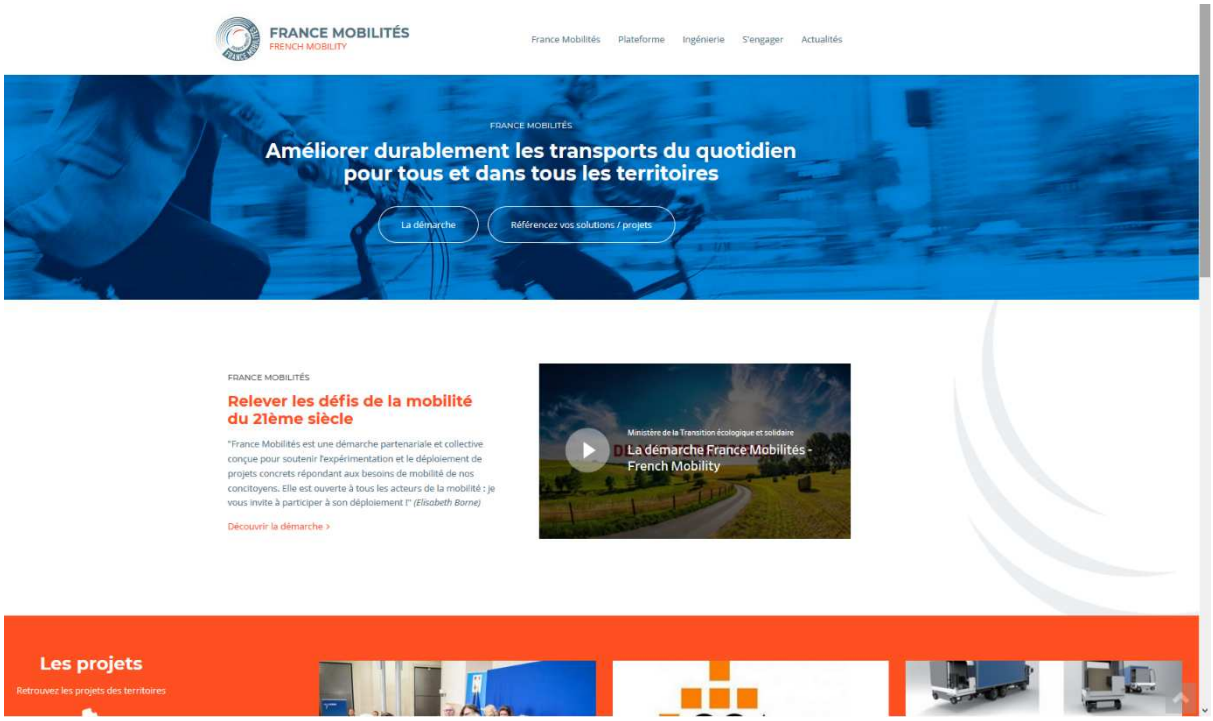

A l'image de la démarche, le site internet se déploie au fur et à mesure, brique par brique, en tenant compte des retours des partenaires, des actions mises en œuvre sur chacune des lignes d'actions.

Ce qui est déjà présent sur le site France Mobilités

La page d'accueil du site annonce la démarche France Mobilités, mets en avant les actualités sur les projets lauréats et appel à projets en cours, ainsi qu'un focus sur les unes du moment.

Il est possible de naviguer et accéder aux **5 rubriques principales du site** :

1/ La rubrique « France Mobilités »

Elle présente finement la démarche, son plan d'actions, l'offre de services associés au plan d'action, la liste des partenaires acteurs de la démarche.
Elle regroupe également les informations relatives à la stratégie de marque et le modus operandi pour rejoindre la communauté.

Elle regroupe, enfin, **la cartographie dynamique des lauréats des appels à projets et appels à manifestation d'intérêt mobilités** à retrouver sur https://www.francemobilites.fr/cartographie-laureats-appels-projets-et-appels-manifestation-interets-mobilites.

Aujourd'hui, elle renseigne les lauréats des deux relevés de l'AMI « TENDMOD » de 2018, et des relevés de l'AAP « Vélo et Territoires » de 2019. Cette cartographie se complètera au fur et à mesure, notamment avec les nouveaux AMI TENMOD de 2019, avec les lauréats de l'AMI EVRA (Véhicule autonome), l'AAP continuité cyclable, ZFE…
Elle a pour objectif d'être le lieu de représentation géographique, de capitalisation, et le lieu de recherche d'informations sur les projets lauréats en cours.

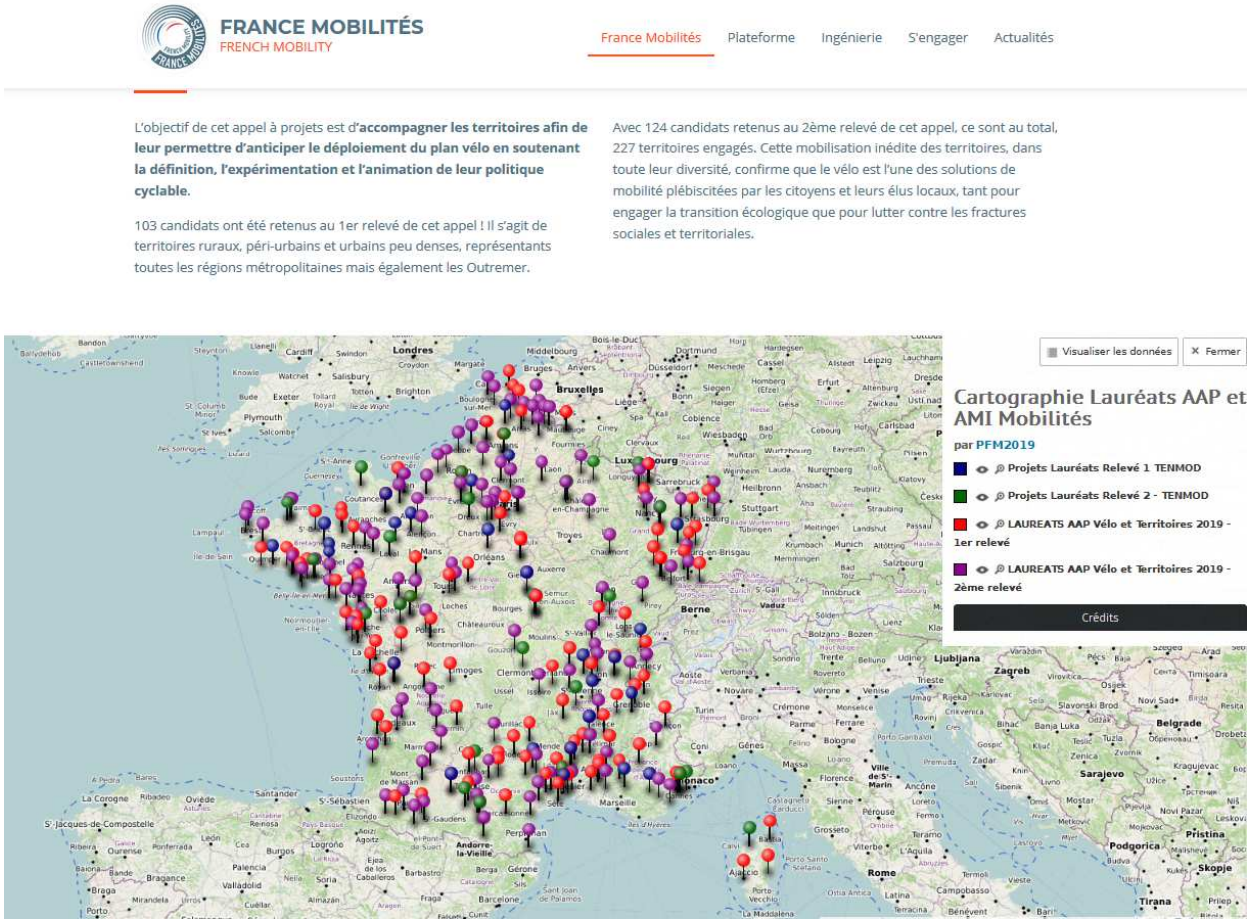

2/ La rubrique « plateforme » repose sur 4 objectifs :

- Partager des bonnes pratiques ;
- Identifier des solutions pour les territoires ;
- Favoriser le déploiement de solutions innovantes ;
- Accélérer la mise en œuvre d'expérimentations.

Depuis son lancement, la plateforme collaborative rassemble près de 550 contributions (solutions ou projets de mobilités innovantes), dont un quart est proposé par les collectivités. Pour plus d'information, voir la partie AXE 2 du présent dossier de presse.

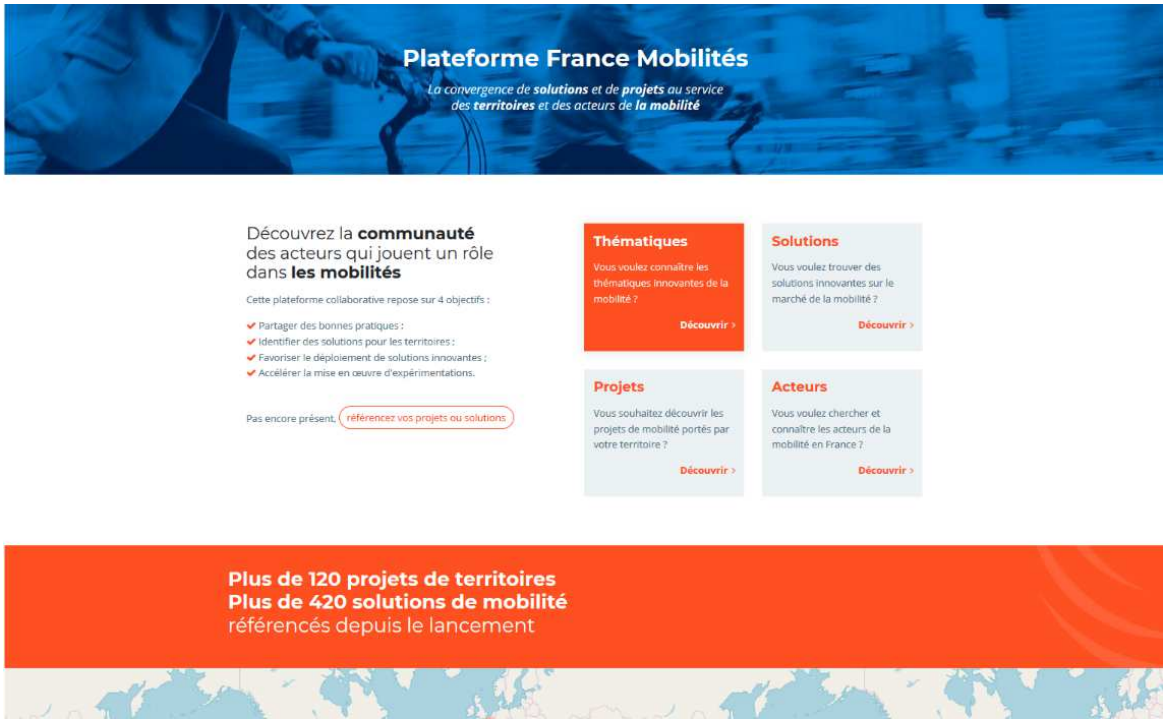

3/ La rubrique « ingénierie » est le portail d'entrée de l'action soutien en ingénierie territoriale notamment pour les territoires peu denses. Cette rubrique permet d'avoir une entrée par région avec des flux d'informations, d'échanges et de la documentation à dispositions de tous les bénéficiaires.

4/ La rubrique « s'engager » est le portail rassemblant l'ensemble des outils créées et mise à disposition par France Mobilités pour l'ensemble des acteurs économiques, associatifs et des collectivités, avec des parties déjà actives :

- Un ensemble d'actions de **formation** à destination des étudiants intéressés par les problématiques de mobilités qu'aux collectivités locales, entreprises, start-up ou opérateurs de l'État **dès 2019**, grâce à des partenariats, des conventions ou des labellisations France Mobilités.

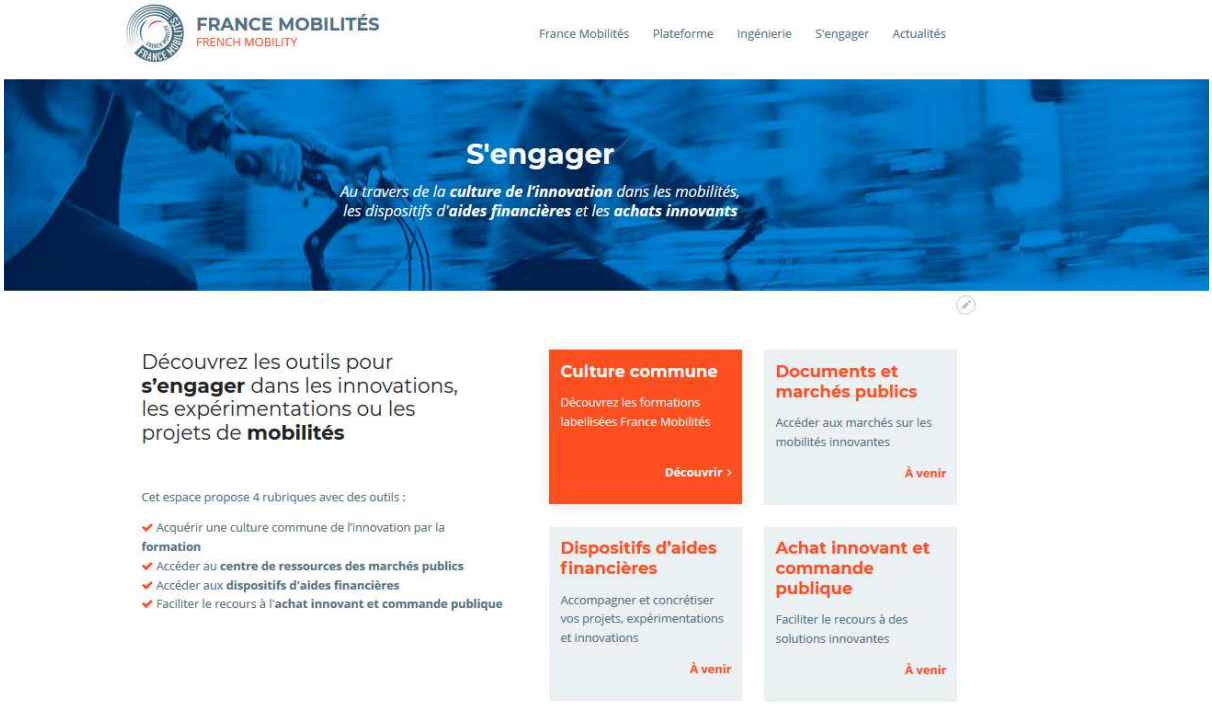

- Un **centre de documentation sur les marchés publics**, qui permettra aux collectivités et partenaires de trouver un catalogue très riche d'appel d'offres et de DCE, à disposition sur toutes les thématiques et les champs de la mobilité. Ce centre de documentation permettra d'éviter de réinventer les actions et d'aller plus vite pour la mise en œuvre de marché afin de favoriser les projets, l'expérimentation et les innovations.

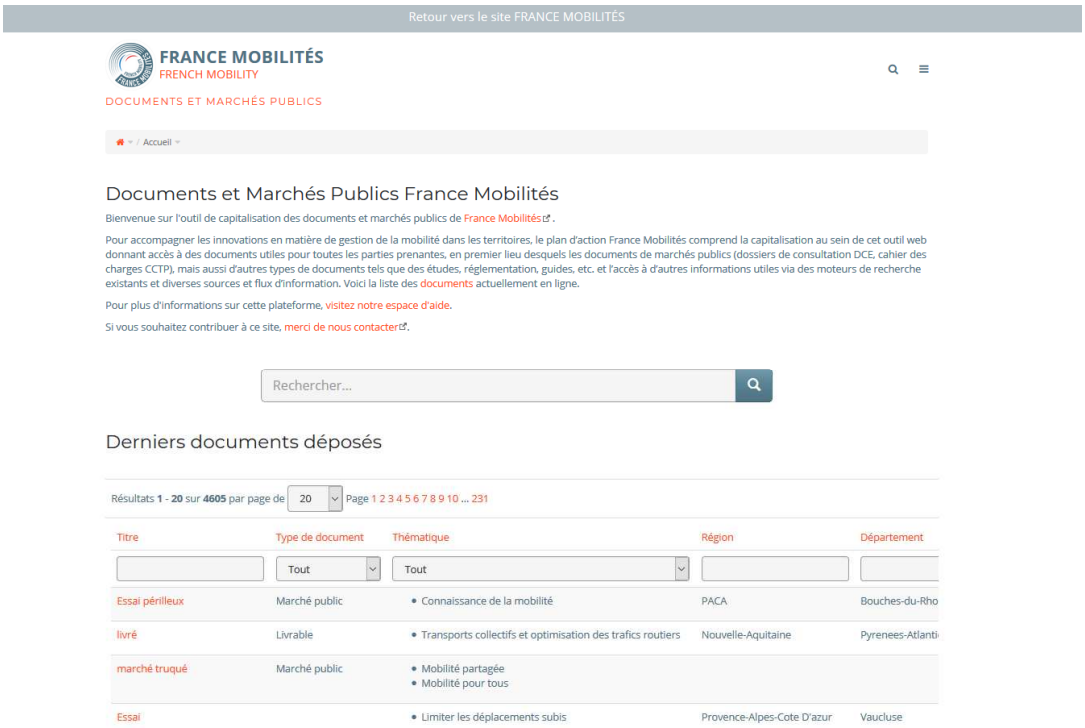

Dès le 1er juillet 2019, cette rubrique mettra à disposition les outils des actions France Mobilités relatives aux dispositifs d'aides financières (pour partager les dispositifs permettant d'accélérer les projets, trouver des réponses sur les questionnements principaux des financements, partager des success stories de bénéficiaires de financement et faire part de ses retours d'expérience), **et à l'achat innovant et la commande publique** (avec une matrice d'aide à la décision pour utiliser le bon outil d'achat, des aides pour faciliter l'utilisation des partenariats d'innovations et la mise à disposition des documents de formation sur l'achat innovant)

5/ La rubrique « actualité » rassemble l'ensemble des actualités, des événements proposés par les acteurs et les partenaires de la démarche France Mobilités. On y trouve également les flux sur les réseaux sociaux de France Mobilités, et également les informations sur la Tournée France Mobilités.

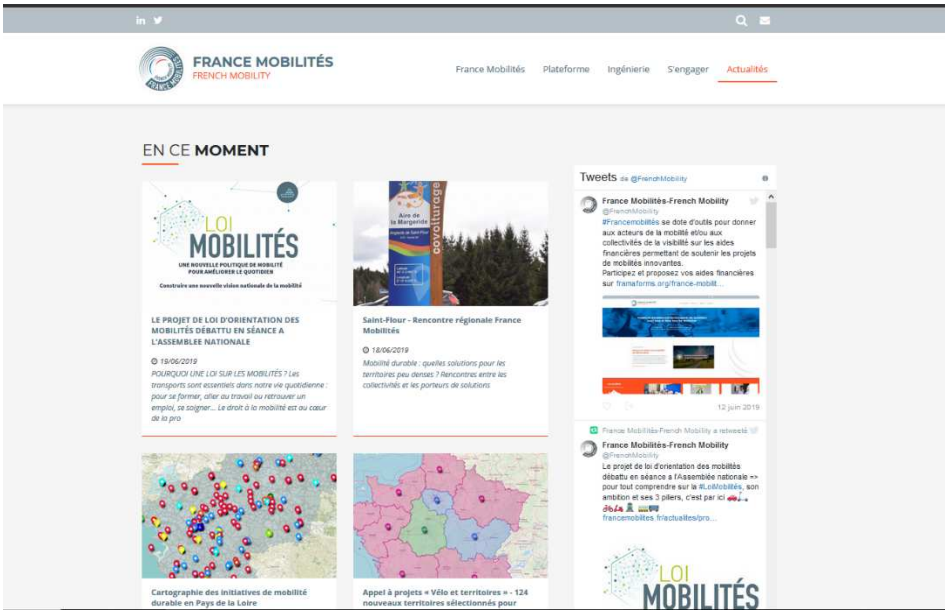

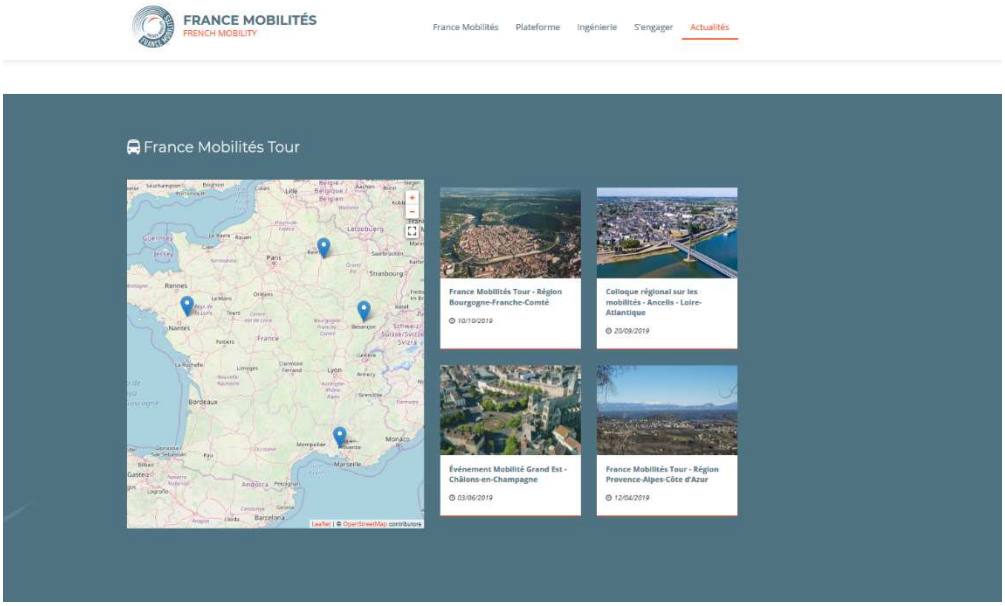

6/ Coordonnées contacts

L'adresse générique : Contact@frenchmobility.fr
Le contact du facilitateur : Facilitateur@frenchmobility.fr
Le contact pour la plateforme de recensement : plateforme@frenchmobility.fr
Le contact pour les cellules d'ingénierie : ingenierie@francemobilites.fr
Le contact pour les marchés publics : documents-marches@francemobilites.fr

Pour retrouver la démarche France Mobilités sur les réseaux sociaux :

Sur LinkedIn : https://www.linkedin.com/company/french-mobility
Sur Twitter : https://twitter.com/frenchmobility

AXE 4

CRÉATION D'UNE CULTURE INNOVATION ET MOBILITÉ

Des cycles de rencontres et de formation pour porter la culture de l'innovation dans les mobilités au niveau territorial, national et international

Afin que la prise en compte des solutions innovantes fasse partie intégrante de la culture publique et privée en matière de mobilité, la démarche FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY propose des actions d'acculturation et d'appropriation destinées aussi bien aux étudiants intéressés par les problématiques de mobilités qu'aux collectivités locales, entreprises, start-up ou opérateurs de l'État dès 2019, grâce à des partenariats, des conventions ou des labellisations « FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY ».

1/ La mise en place du Tour FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY en 2019 :

L'existence d'une culture commune commence par la mise en relation des différents acteurs d'un même territoire, au plus près des problématiques concrètes de mobilités, pour faire émerger de nouvelles solutions de mobilité dans un lieu qui incarne et représente les spécificités du territoire.

Pour faciliter ces rencontres d'acteurs de tout bord (start-ups, entreprises, collectivités, établissements publics...), une tournée France Mobilité a été initiée à Grans, le 12 avril 2019, en présence de Monsieur Edouard Philippe, Premier Ministre et de Madame Elisabeth Borne, Ministre des Transports.

La tournée se prolongera tout au long de l'année, dans toutes les régions de France : en région Grand Est (en juin 2019), à Paris (en septembre 2019) à l'occasion d'un évènement à l'Assemblée Nationale, en Nouvelle Aquitaine à l'automne 2019 afin de mettre en lumière les territoires peu denses, à Ancenis, dans les Pays de Loire, en septembre, dans les Yvelines (en septembre toujours, à l'occasion de la semaine de la mobilité), en Bourgogne Franche-Comté à Besançon (10/10).

Les autres dates et lieux (Bretagne, Outre-Mer, AURA, Occitanie, Grand Est) sont en cours de calage.

2/ Un travail de recensement et de concertation a été réalisé avec les acteurs de la formation, afin de rendre leurs offres lisibles pour répondre aux besoins.

- Un recensement des offres de formation dans le domaine mobilité et innovation a été réalisé et mis en ligne sur la plateforme France Mobilités. Une vingtaine de formations sont à ce jour labellisées https://www.francemobilites.fr/formations

- Deux conventions ont en outre été signées visant à mettre en place des parcours destinés aux cadres de l'écosystème France Mobilités.

- La première convention est passée avec **l'IHEDATE** (Institut des Hautes Etudes de développement et d'aménagement en Europe) pour un programme « Territoires et mobilité ». Il se déclinera sur le modèle des formations de IHEDATE. Le premier cycle (des trois engagés) commencera en novembre 2019 et sera parrainé par p Madame Anne-Marie Idrac.
- La seconde convention est passée avec **l'IFSTTAR** pour mettre en place deux types de formations : une série de master classes sur les nouveaux services de mobilité (20 au total déclinées selon 4 axes), ainsi que des cessions d'échanges interentreprises (« vis ma vie »).

Au-delà des fondamentaux de formation, ces cessions ont l'ambition également de permettre aux cadres de divers horizons de se rencontrer et d'échanger sur leurs enjeux, leurs solutions, leurs perspectives. Il s'agit bien de créer un réseau de partenaire facilitant l'avènement d''une culture commune.

3/ Netexplo « Smart Cities Accelerator » : un programme unique pour saisir les opportunités digitales et numériques afin de mieux vivre avec sa ville !

L'Observatoire Netexplo, spécialiste de l'étude de l'innovation digitale mondiale, est allé capter les évolutions qui irriguent les cités, partout dans le monde, pour donner aux décideurs des villes et à ceux qui les accompagnent dans leur transformation les moyens de s'en saisir.

Son programme expert de formation et de certification internationales « Smart Cities Accelerator », développé sous le haut patronage de l'UNESCO et avec le soutien du Ministère des Transports, explore les Smart Cities sous l'angle des usages, en partenariat avec Groupe Renault, SNCF Gares &Connexions et le groupe Société Générale, ainsi que les universités Peking University (Pékin) et Shanghaï Jiao Tong University, l'ESCP Europe et Télécom ParisTech. Officiellement lancé le 27 juin 2018, il donne à tous les décideurs les clés d'une transformation réussie.

Focus sur le programme « SMART CITIES ACCELERATOR »

Le programme « SMART CITIES ACCELERATOR », c'est :

1 objectif :

Donner aux décideurs en charge des villes et territoires intelligents, ainsi qu'à ceux qui les accompagnent dans leur transformation, les moyens d'identifier et de se saisir des innovations numériques les plus remarquables et des tendances d'avenir qui permettront, demain, d'améliorer la vie des citoyens.

4 ambitions :

1. Étudier l'impact et l'effet de levier des expérimentations en cours dans différentes villes du monde.
2. Définir des pistes de collaboration avec les citoyens pour co-construire de nouveaux modèles et favoriser leur adoption par les populations.
3. Réinventer les filières de financement pour trouver les investissements nécessaires à la création des Smart Cities.
4. Faire évoluer les pratiques de gestion en fonction des enjeux sociaux, environnementaux et technologiques.

3 étapes :

1. Un observatoire mondial des pratiques numériques et des innovations autour des villes intelligentes.
2. Une formation internationale certifiante, dispensée en 3 langues (anglais, français, mandarin), au siège de l'UNESCO à Paris, les 18 et 19 avril 2019, autour de la ville du futur. La toute première promotion était composée de 600 décideurs des villes, issus de 38 nationalités et a échangé autour des villes intelligentes, durables et inclusives de demain. La seconde édition de Netexplo Smart Cities Accelerator se déroulera les 18 et 19 mars 2020 à l'UNESCO.
3. La constitution d'une communauté internationale, comprenant les premiers certifiés, pour faire vivre dans la durée la réflexion autour de la Smart City.

AXE 5

APPROPRIATION DE L'ACHAT INNOVANT PAR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, L'ÉTAT ET LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

L'ambition du plan d'action est de faciliter le recours à des solutions innovantes par les acheteurs publics.

Il existe déjà des outils juridiques permettant l'achat d'innovation (marché de recherche, seuil pour l'achat innovant, dialogue compétitif, partenariat d'innovation) ainsi que des guides de bonnes pratiques, il faut désormais que leur utilisation se répande parmi les acheteurs publics.

1 - Les actions

- **19 décembre 2018** : mise en place du groupe de travail « Commande publique et innovation »
- **Depuis le 24 décembre 2018,** à titre expérimental pour une période de 3 années, les acheteurs soumis à l'ordonnance du 23 juillet 2015 peuvent conclure avec des petites et moyennes **entreprises un marché public négocié sans publicité ni mise en concurrence préalables** portant sur des travaux, fournitures ou services innovants (…) **et répondant à un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 100 000 euros hors taxe.**

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037852355

- **Depuis mars 2019** : trois ateliers « matrice d'aide à la décision » et « formation/boite à outils » pour guider l'acheteur public ont été mis en place :
    - **Assurer la montée en compétence : formation / construire une boite à outils**

- Un des livrables de cet atelier sera l'élaboration avec un organisme de formation de modules « achats innovants » à intégrer à des MOOCS ciblant les acheteurs publics.
- Des formations hybrides seront proposées combinant des ressources en ligne et des interventions en présentiel

    - **La gestion des nouveaux types de partenariats (data, autopartage…) avec 4 thématiques identifiées :**

- Partage de la Valeur (Modèle économique, gestion de la recette...)
- Élargissement de la commande publique au Droit de la domanialité
- Développement de la culture du résultat
- Décision politique et rapport Sécurité juridique, technique et financière.

    - **Matrice d'aide à la décision pour utiliser le bon outil d'achat**

- Réalisation de kit à destination des collectivités suivant le type de projet. Les priorités identifiées sont : autopartage, bornes de recharge, le covoiturage, le transport à la demande, les micro mobilités et le stationnement.

Les premiers résultats de ces ateliers seront présentés en septembre 2019.

Par ailleurs, suite aux premiers retours du travail lancé par la DAE (Direction des Achats de l'État) sur l'utilisation du partenariat d'innovation, l'action est orientée vers des ajustements réglementaires, et des actions de promotion spécifique autour de cet outil jugé complexe.
Enfin, un travail d'analyse du Benchmark international de l'achat innovant avec l'appui des ambassades et de la commission européenne est en cours.

2- La Charte des 5 bonnes pratiques de l'achat innovant

Afin de standardiser l'achat d'innovation, une charte des 5 bonnes pratiques a été élaborée en juin 2018 par la Direction des Achats de l'État (DAE)

LA CHARTE DES 5 BONNES PRATIQUES DE LA COMMANDE PUBLIQUE

POUR INNOVER DANS LES MOBILITÉS

1. **Assurer une veille technique et faire du sourcing :**
   - Pour identifier les innovations
   - Pour donner de la visibilité aux acteurs économiques de l'innovation

2. **Renforcer le dialogue entre la cellule « commande publique » et les services prescripteurs**
   - Raisonner en terme fonctionnel : performance de la solution vs caractéristiques techniques
   - Pluridisciplinarité des équipes : collaboratif, participatif … bref : ouverture !

3. **Ouvrir les stratégies contractuelles à l'innovation**
   - Oser les variantes
   - Définir des critères d'attribution compatibles avec l'innovation
   - Prévoir une stratégie d'allotissement ouvertes aux entreprises innovantes

4. **Choisir la procédure la plus adaptée à son projet**
   - Sortir de l'appel d'offre ouvert pour aller vers des procédures plus innovantes
   - S'appuyer sur la stratégie contractuelle pour définir les vecteurs de choix de la procédure la plus pertinente

5. **Assurer la performance continue du projet pendant l'exécution du contrat**
   - Mettre en place des systèmes de revue de contrat pour accompagner le déploiement d'une solution innovante
   - Prévoir des plans de progrès pour accompagner le développement d'une solution innovante

AXE 6
ORIENTER LES FINANCEMENTS EN SOUTIEN DE L'INNOVATION DANS LES MOBILITÉS

1- Donner de la visibilité sur les aides publiques

L'objectif est de donner aux acteurs de la mobilité (entreprises, centres techniques, collectivités) de la visibilité sur les aides publiques disponibles pour soutenir leurs projets de mobilités innovantes. Il s'agit également d'identifier les éventuels manques en terme de dispositifs, et permettre ainsi la mise en place de compléments (fond de soutien mutualisé FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY, etc).

Pour cela, il est prévu de créer, en articulation avec la plateforme FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY, **un outil de référencement et de recherche de ces dispositifs de financements** au second semestre 2019. Cet outil pourrait prendre forme par la réalisation d'une matrice d'aide à la décision (qui, quoi, comment, à quel niveau national ou régional…).

Pour alimenter cet outil, une campagne de référencement des dispositifs d'aide et d'accompagnement est menée pour les projets, expérimentations et innovation dans les mobilités :

https://framaforms.org/france-mobilites-dispositif-de-financement-1555498276

Ces propositions s'adressent à l'ensemble des acteurs de la mobilité (entreprises, centres techniques, collectivités, fondations, fonds…) pouvant soit :

- Contribuer à la valorisation de dispositifs de financements soutenant l'innovation dans les mobilités pour les partenaires économiques et pour les collectivités.
- Rechercher les pistes potentielles de financements pour faciliter le développement d'expérimentations ou d'innovations avec les partenaires ou les territoires.

Afin de mettre en œuvre les actions, un **collectif des financeurs s'est constitué au printemps 2019.** Il est représenté par les pôles de compétitivités (ID4Cars, Moveo), l'Ademe, la Banque des Territoires, BPI Innovation, le CGET et Régions de France. Ce collectif permet de contribuer à la définition et l'alimentation de l'outil de référencement et de recherche des dispositifs de financements.

En parallèle, des liens sont établis avec les démarches existantes telles que la start-up d'Etat « Aides-Territoires » (plateforme web pour rechercher les aides publiques disponibles et pertinentes pour les projets des collectivités, quelles que soient les thématiques, dont la mobilité).

Le collectif s'attachera au second semestre 2019 à une mobilisation plus fine des acteurs publics disposant des dispositifs d'aide à l'ensemble des échelles territoriales, et aussi une mobilisation des acteurs du secteur privé pouvant aider et/ou accompagner les porteurs de projets publics, privés…

2- Mobiliser les moyens existants

En parallèle des travaux engagés, cette action d'orientation des financements en soutien de l'innovation dans les mobilités **privilégie la mobilisation des moyens existants avec par exemple :**

- Les Appels à Manifestations d'Intérêt FRANCE MOBILITÉS - FRENCH MOBILITY,
- Le Prêt de soutien de la Banque des Territoires,
- Le Programme d'Investissements d'Avenir du Groupe Caisse des Dépôts…)
- La Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL),
- Le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT)
- Le Programme opérationnel d'intermassif (en lien avec les CPER)
- Le Fonds régional ou départemental
- Les Certificats d'Économie d'Énergie
- Les différents Programmes européens (Interreg, H2020, FEDER, FEDAER, FSE …).
- Le soutien auprès des fondations orientation leurs ambitions sur les mobilités (innovantes, économie solidaire et sociale, etc.) (MACIF, PSA…).

La mobilisation de l'écosystème des opérateurs privés ou publics proposant des dispositifs d'aides et d'accompagnement visera à les mettre en évidence via la matrice au fil de l'eau.

3- S'appuyer sur les Appels à Projets (AAP) en cours ou à venir

Par ailleurs, de nombreux autres Appels à projets (AAP) en cours, ou à venir, peuvent être identifiés en interaction, comme :

- L'Appel à Projets **Vélo et Territoires**,
- L'Appel à Projets **Continuité cyclable**,
- L'Appel à Projets **« Zone à faible émission »**,
- Le Programme d'Investissements d'Avenir 2 **« Expérimentation pour le développement de la mobilité servicielle »**,
- L'Appel à projet **H2mobilité 2019** sur les Ecosystèmes de mobilité hydrogène
- L'Appel à Projets **« Accélération du développement des écosystèmes d'innovation performants (transport et mobilité durable)** »

FOCUS SUR LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL]

La DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) s'inscrit dans le cadre du dispositif exceptionnel de soutien à l'investissement local destiné à accompagner et favoriser la transformation des territoires. L'action vise le développement de solutions de transports innovants répondant aux besoins des territoires. Elle finance des projets en matière de développement durable, par exemple le développement de plateformes de mobilités et des aménagements et installations pour la pratique de mobilités actives.

En 2018 la dotation pour développer des services de transport de proximité durable était de 100M€. Sur cette thématique, en septembre 2018, 294 projets étaient engagés pour un montant de 70,7 M€ (71 % de l'enveloppe 2018) et un montant total des investissements de 288,5 M€. Le taux moyen de la subvention DSIL s'élève à 25 % et l'effet levier à 3,1.

Deux catégories d'opérations ont fait l'objet de nombreux financements :

1/ Les opérations qui complètent des rénovations urbaines sur les enjeux de d'aménagements pour les mobilités (mobilité douce…). Elles sont généralement portées par des intercommunalités ;

2/ L'investissement dans du matériel pour financer l'achat de moyens de transport zéro émission.

Focus : quelques exemples d'événements labellisés France Mobilités

Décembre 2018 :

- 13 décembre : Lancement de la saison 2 du European Startup Prize (EUSP)

Janvier 2019 :

- 15 janvier : Atelier des mobilités par le CNPA à Station F
- 21 janvier : Lancement du projet Pev'Mel par la Communauté de Communes Pévèle-Carembault, Métropole Européenne de Lille, Hauts-de-France Mobilité, Transpole et i-viaTIC
- 24 janvier : Rencontre de la Mobilité Intelligente par l'ATEC-ITS au Beffroi de Montrouge
- 29 janvier : Convention d'affaires Automotech par Automotech au Centre de congrès Pierre Baudis (Toulouse)

Février 2019 :

- 4-5 février : Faire du concept MaaS un levier de politiques publiques/ Colloque Ouishare par le Cerema en Occitanie
- 7 février : Atelier Optimix lors de la journée de consultation au Centre Administratif de l'Eurométropole de Strasbourg (Parc de l'Etoile)
- 19 février : Conférence sur la Mobilité par le DDT 35 en Haute Pyrénées

Mars 2019 :

- 27 mars : Séminaire Expérimentations et mobilité organisé par Rennes Métropole, à Rennes

Avril 2019

- **12 avril : Région PACA à Grans**

Lancement officiel de la Tournée France Mobilités à Grans (circonscription du député Jean-Marc Zulesi) en présence de Madame la Ministre Elisabeth Borne et du Premier Ministre M. Édouard Philippe.

- **Du 17 au 19 avril : Netexplo Smart City Accelerator** à l'UNESCO

Mai 2019 :

- **30 mai au 1er juin** : Sommet mondial de la Mobilité durable par Michelin à Montréal (Movin'on Summit)

Juin 2019 :

- **Le 3 juin : Région Grand-Est à Châlons-en-Champagne**

Présence du député Jean-Marc Zulesi
pitch lauréats TENMOD / pitch startups / présentation France mobilités

- **Les 26 et 27 juin** : Journées AGIR à Poitiers

Septembre 2019 :

- **18-19 septembre** : ITS4 Climate, Bordeaux
- **Région Pays de Loire à Ancenis le 20/09/2019**

Présence du député Jean-Marc Zulesi **,** du sénateur Didier Mandelli, et de la présidente de Région

- **Région Bourgogne Franche Comté à Dijon le 10/10/2019**

Présence du vice-président de Région en charge des Transports

Retrouvez toutes les dates de la Tournée France Mobilités sur le site :

https://www.francemobilites.fr/actualites#tour

Dates en cours de calage

- **Région Hauts-de-France : 26/11/2019 à Fourmies**
- **Région Nouvelle Aquitaine : le 3/12/2019 à Jonzac**
- **Région Centre Val de Loire :** réunion préparatoire à la rentrée
- **Région Auvergne-Rhône-Alpes :** une piste sur la métropole Lyonnaise (à confirmer)

Retrouvez toute l'actualité France mobilités sur :

linkedin.com/company/french-mobility

twitter.com/frenchmobility

www.francemobilites.fr

FRANCE MOBILITÉS
FRENCH MOBILITY

ecologique-solidaire.gouv.fr

DICOM-CAB-TRANSPORT/DP/18001-2 – Octobre 2019 – Impression : MTES-MCTRCT/SG/SPSSI/ATL